

La réforme de l'AFP n'est pas à l'ordre du jour

Catherine Tasca a tenu le 20 septembre dernier à préciser que « la réforme du statut de l'AFP n'est pas un sujet à l'ordre du jour ». « Il ne peut y avoir d'évolution du statut que par rapport à un projet dûment accepté par le Conseil d'administration. Ce n'est pas le cas. Pour l'instant, l'AFP doit se développer dans le cadre de son statut actuel » a affirmé la ministre. Le PDG de l'Agence a présenté, le 26 septembre, sa démission à son conseil d'administration, représenté par son vice-président Jean-Louis Prévost. Pour expliquer sa décision, Eric Giuily a invoqué le refus du Gouvernement « de voir adopter l'an prochain un budget en déficit ». Catherine Tasca s'est en effet opposée au plan de développement présenté par Eric Giuily qui prévoyait un budget en déficit de 120 MF en 2001 malgré l'obligation faite statutairement à l'Agence de présenter des comptes équilibrés.